

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00081 Numéro SIREN : 333 188 399 Nom ou dénomination : GRIMEN
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2018 sous le numéro de dépôt 2508



SA GRIMEN

1125 AVE CHARLES DE GAULLE
ZI SAGNES
46400 SAINT LAURENT LES TOURS

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/02/2015 au 31/01/2016

<i>Comptes de régularisation</i>	26
<i>Capital social</i>	27
<i>Variations des capitaux propres</i>	28
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	29
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	30
<i>Acc. Allèg. dette future impôts</i>	31
<i>Rémunérations des dirigeants + Effectif moyen</i>	32
<i>Eléments concernant les entreprises liées</i>	33
<i>Engagements envers le personnel</i>	34
<i>Engagements financiers & suretés réelles</i>	35
<i>Résultat Exceptionnel</i>	36
<i>Informations diverses</i>	37

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'AGOA
du ..8./7./2016.....

certifié conforme

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/01/2016			31/01/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	33 685	33 685		586
	Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	152 449		152 449	152 754
	Constructions	288 627	17 655	270 972	18 962
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 212 657	222 331	990 326	120 159
	Autres immobilisations corporelles	522 131	97 050	425 081	34 609
	Immobilisations en cours	681		681	13 441
	Avances et acomptes				8 218
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	389 646		389 646	386 350
	Prêts	12 060		12 060	12 060
	Autres immobilisations financières	108 163		108 163	142 663
TOTAL (II)		2 872 547	370 720	2 501 827	1 042 251
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 003		3 003	4 403
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 775 350	90 803	1 684 547	1 206 355
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	122 499	15 588	106 911	44 794
	Autres créances	608 903		608 903	238 854
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	800 861		800 861	393 683
	Charges constatées d'avance	9 878		9 878	69 191
	TOTAL (III)	3 320 494	106 391	3 214 103	1 957 280
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 193 040	477 111	5 715 929	2 999 531
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				12 866	14 403
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	212 630	212 630
	RESERVES		
	Réserve légale	21 263	21 263
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	942 684	777 373
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	237 629	215 311
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	461	906
	Total des capitaux propres	1 414 667	1 227 483
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	25 000	54 204
	Total des provisions	25 000	54 204
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 335 598	19 594
	Emprunts et dettes financières divers	1 099 892	417 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 370 929	905 886
	Dettes fiscales et sociales	363 680	361 357
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 899	
	Autres dettes	17 264	13 616
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 276 262	1 717 844
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 715 929	2 999 531
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		237 629,31	215 311,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 117 196	1 671 352
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			19 594

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	16 186 059		16 186 059	16 034 436
	Production vendue (Biens)	599 301		599 301	570 573
	Production vendue (Services et Travaux)	313 997		313 997	192 398
	Montant net du chiffre d'affaires	17 099 357		17 099 357	16 797 407
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			129 987	106 582
	Autres produits			10 137	34 564
	Total des produits d'exploitation (1)			17 239 481	16 938 553
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			13 721 668	13 338 947
	Variation de stock			(501 326)	1 973
	Achats de matières et autres approvisionnements			16 918	14 562
	Variation de stock			1 400	(1 238)
	Autres achats et charges externes			1 657 598	1 364 248
	Impôts, taxes et versements assimilés			214 399	170 333
	Salaires et traitements			1 044 349	1 043 718
	Charges sociales du personnel			338 313	334 516
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			149 116	99 667
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			106 391	93 155
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				25 000
	Autres charges			76 345	9 846
	Total des charges d'exploitation (2)			16 825 170	16 494 729
RESULTAT D'EXPLOITATION				414 311	443 824

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		414 311	443 824
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	417	10 917
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	53
Total des produits financiers		422	10 970
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 539	16 117
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7 539	16 117
RESULTAT FINANCIER		(7 117)	(5 147)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		407 195	438 677
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 902	63
	Sur opérations en capital	1 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	582	1 396
	Total des produits exceptionnels	5 484	1 459
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		8 406
	Sur opérations en capital	69 450	113 197
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	137	138
	Total des charges exceptionnelles	69 586	121 741
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(64 102)	(120 282)
PARTICIPATION DES SALAIRES		62 326	65 444
IMPOTS SUR LES BENEFICES		43 137	37 640
TOTAL DES PRODUITS		17 245 387	16 950 982
TOTAL DES CHARGES		17 007 758	16 735 671
RESULTAT DE L'EXERCICE		237 629	215 311
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		16	10 534
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		818	12 973

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 715 929** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 245 387** euros et un total **charges** de **17 007 758** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **237 629** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/01/2012	31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/01/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	212 630	212 630	212 630	212 630	212 630
	Nombre d'actions ordinaires	3 866	3 866	3 866	3 866	3 866
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	17 341 819	17 874 365	17 381 842	16 797 407	17 099 357
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	440 150	226 044	230 222	436 086	475 794
	Impôts sur les bénéfices	61 428	38 284	436	37 640	43 137
	Participation des salariés	26 298	19 060	18 653	65 444	62 326
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	164 300	83 837	120 702	215 311	237 629
	Résultat distribué	100 000			50 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	91	44	55	86	96
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	43	22	31	56	61
	Dividende attribué	26			13	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	52	50	57	56	49
	Montant de la masse salariale	958 559	1 012 769	1 083 665	1 043 718	1 044 349
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	270 957	312 324	344 769	334 516	338 313

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 51 817 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à la gestion de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 1907 K€.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	202 329				16 195	186 134
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 329				16 195	186 134

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	157 615				5 166	152 449
Constructions sur sol propre	15 435				15 435	
sur sol d'autrui	483 796		280 800		475 969	288 627
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	668 910		1 024 213		480 467	1 212 657
Instal., agencement, aménagement divers	178		184 022		178	184 022
Matériel de transport	73 443					73 443
Matériel de bureau, mobilier	121 270		241 287		97 891	264 666
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	13 441		177 205	189 964		681
Avances et acomptes	8 218			8 218		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 542 304		1 907 527	198 182	1 075 106	2 176 544

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	386 350		3 296			389 646
Prêts et autres immobilisations financières	154 723		13 459	3 296	44 663	120 224
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	541 073		16 755	3 296	44 663	509 869

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté

(Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	49 294	586	16 195	33 685
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 294	586	16 195	33 685
Terrains	4 861	138	4 999	
Constructions sur sol propre	5 007	441	5 449	
sur sol d'autrui	475 261	11 180	468 785	17 655
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	548 751	102 028	428 448	222 331
Autres Instal., agencement, aménagement divers	178	10 047	178	10 047
Matériel de transport	40 283	10 221		50 503
Matériel de bureau, mobilier	119 821	14 476	97 797	36 500
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 194 161	148 530	1 005 656	337 035

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	906	137	582	461
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	906	137	582	461
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	54 204		29 204	25 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 204		29 204	25 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	67 669	90 803	67 669	90 803
	Sur comptes clients	16 042	15 588	16 042	15 588
	Autres	9 444		9 444	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 155	106 391	93 155	106 391
TOTAL GENERAL		148 265	106 528	122 941	131 852
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			106 391 137	122 359 582	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	67 669	90 803	67 669	90 803
Sur comptes clients	16 042	15 588	16 042	15 588
Autres	9 444		9 444	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 155	106 391	93 155	106 391

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	3 003		3 003	4 403
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 775 350	90 803	1 684 547	1 206 355

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 060		12 060
Autres immobilisations financières	108 163	12 866	95 298
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	17 346	17 346	
Autres créances clients	105 153	105 153	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 754	2 754	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	150 059	150 059	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	4 226	4 226	
Groupe et associés	122 674	122 674	
Débiteurs divers	329 190	329 190	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	9 878	9 878	
TOTAL DES CREANCES	861 504	754 146	107 358

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Dettes

Etat exprimé en euros

	31/01/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 335 598	211 297	849 205	275 096
Emprunts et dettes financières divers	55 915	21 150	34 765	
Groupe et associés	1 043 977	1 043 977		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 370 929	1 370 929		
Personnel et comptes rattachés	156 815	156 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 916	171 916		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	14 863	14 863		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 086	20 086		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 899	88 899		
Autres dettes	17 264	17 264		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	4 276 262	3 117 196	883 970	275 096

Les dettes "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	303
Emprunts et dettes financières divers	448
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 577
Dettes fiscales et sociales	306 514
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	387 841

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	66 000
Autres créances	122 546
	188 546

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	9 878	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	9 878	

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 866,00	55,0000	212 630,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 866,00	55,0000	212 630,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	212 630				212 630
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	21 263				21 263
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	777 373	165 311			942 684
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	215 311	(215 311)		237 629	237 629
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	906			(446)	461
TOTAL	1 227 483	(50 000)		237 184	1 414 667

Date de l'assemblée générale 15/07/2015

Dividendes attribués 50 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 50 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 177 483

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 177 483

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 187 184

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt compétitivité et emploi
- d'un crédit d'impôt apprentissage
- d'une réduction d'impôt au titre du mécénat.

La société tête de groupe est la SAS SAGEK - SIREN 479005852

ANNEXE - Élément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		407 195	85 618	321 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(126 428)	(42 481)	(83 947)
RESULTAT COMPTABLE		280 766	43 137	237 629

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Élément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	461
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	461

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Tascom	5 790
	Participation des salaires	29 101
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		34 891

Sont communiquées les bases fiscales conduisant à un allègement ou un accroissement de la dette future d'impôt.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/01/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires	4	
	Employés	38	
	Ouvriers		
	TOTAL	49	

Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation

Mission de présentation des comptes annuels

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	29 101 €
L'intéressement des salariés pour	33 225 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 70 324 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1.00%
Taux d'actualisation	1.50%
Taux de rotation du personnel	1% par an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40%
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
REGUL. DE COMPTES		3 902
VNC / PDTS CESSIION IMMOS SORTIES - CEDEES	69 450	1 000
DOT / REPRISES S/AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	137	582

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

SAS SAGEK

66 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 46130 BIARS SUR CERE

SIREN 479 005 852

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	12978 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

GRIMEN SA

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2016

Exercice clos le 31 janvier 2016

GRIMEN

SA au capital de 212 630 €

1125 avenue Charles de Gaulle

46400 Saint Laurent Les Tours

GRIMEN

**SA au capital de 212 630 €
1125 avenue Charles de Gaulle
46400 Saint Laurent Les Tours**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SA GRIMEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

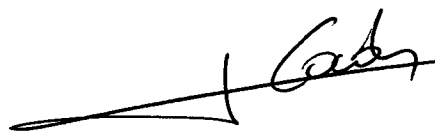
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 23 juin 2016

SARL BORDAUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/01/2016			31/01/2015
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Mail : jm.ce.dren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

12 866

14 403

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	212 630	212 630
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	21 263	21 263
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	942 684	777 373
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	237 629	215 311
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	461	906
	Total des capitaux propres	1 414 667	1 227 483
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	25 000	54 204
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	25 000	54 204
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 335 598	19 594
	Emprunts et dettes financières divers	1 099 892	417 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 370 929	905 886
	Dettes fiscales et sociales	363 680	361 357
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 899	
	Autres dettes	17 264	13 616
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 276 262	1 717 844
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 715 929	2 999 531
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		237 629,31	215 311,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 117 196	1 671 352
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			19 594

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 23700 MERIGNAC
 Tél. : 03 80 68 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/01/2016	31/01/2015
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	16 186 059		16 186 059	16 034 436
	Production vendue (Biens)	599 301		599 301	570 573
	Production vendue (Services et Travaux)	313 997		313 997	192 398
	Montant net du chiffre d'affaires	17 099 357		17 099 357	16 797 407
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			129 987	106 582
	Autres produits			10 137	34 564
	Total des produits d'exploitation (1)			17 239 481	16 938 553
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			13 721 668	13 338 947
	Variation de stock			(501 326)	1 973
	Achats de matières et autres approvisionnements			16 918	14 562
	Variation de stock			1 400	(1 238)
	Autres achats et charges externes			1 657 598	1 364 248
	Impôts, taxes et versements assimilés			214 399	170 333
	Salaires et traitements			1 044 349	1 043 718
	Charges sociales du personnel			338 313	334 516
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			149 116	99 667
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			106 391	93 155
	Dotations aux provisions				25 000
	Autres charges			76 345	9 846
	Total des charges d'exploitation (2)			16 825 170	16 494 729
RESULTAT D'EXPLOITATION				414 311	443 824

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 55 00 65 77
 Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 814

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		414 311	443 824
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	417	10 917
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	53
	Total des produits financiers	422	10 970
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 539	16 117
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	7 539	16 117
RESULTAT FINANCIER		(7 117)	(5 147)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		407 195	438 677
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 902	63
	Sur opérations en capital	1 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	582	1 396
	Total des produits exceptionnels	5 484	1 459
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		8 406
	Sur opérations en capital	69 450	113 197
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	137	138
	Total des charges exceptionnelles	69 586	121 741
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(64 102)	(120 282)
PARTICIPATION DES SALAIRES		62 326	65 444
IMPOTS SUR LES BENEFICES		43 137	37 640
TOTAL DES PRODUITS		17 245 387	16 950 982
TOTAL DES CHARGES		17 007 758	16 735 671
RESULTAT DE L'EXERCICE		237 629	215 311

BORD AUDIT
CONSEILLER AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 05 68 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 478 514

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

16 10 534
818 12 973

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 55 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 614

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 715 929** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 245 387** euros et un total **charges** de **17 007 758** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **237 629** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 06 58 88 65 77
Mail : jm.cadien@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 479 614

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 23700 MERIGNAC
Tél. : 06 55 83 02 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 08 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/01/2012	31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/01/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	212 630	212 630	212 630	212 630	212 630
	Nombre d'actions ordinaires	3 866	3 866	3 866	3 866	3 866
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	17 341 819	17 874 365	17 381 842	16 797 407	17 099 357
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	440 150	226 044	230 222	436 086	475 794
	Impôts sur les bénéfices	61 428	38 284	436	37 640	43 137
	Participation des salariés	26 298	19 060	18 653	65 444	62 326
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	164 300	83 837	120 702	215 311	237 629
	Résultat distribué	100 000			50 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	91	44	55	86	96
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	43	22	31	56	61
	Dividende attribué	26			13	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	52	50	57	56	49
	Montant de la masse salariale	958 559	1 012 769	1 083 665	1 043 718	1 044 349
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	270 957	312 324	344 769	334 516	338 313

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 442 476 514

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 51 817 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à la gestion de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 1907 K€.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 33 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	202 329				16 195	186 134
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 329				16 195	186 134

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 68 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	157 615				5 166	152 449
Constructions sur sol propre	15 435				15 435	
sur sol d'autrui	483 796		280 800		475 969	288 627
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	668 910		1 024 213		480 467	1 212 657
Instal., agencement, aménagement divers	178		184 022		178	184 022
Matériel de transport	73 443					73 443
Matériel de bureau, mobilier	121 270		241 287		97 891	264 666
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	13 441		177 205	189 964		681
Avances et acomptes	8 218			8 218		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 542 304		1 907 527	198 182	1 075 106	2 176 544

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 02 05 77
Mail : jm.cedron@bordaudit.fr
N° SIREN : 623 476 514

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	386 350		3 296			389 646
Prêts et autres immobilisations financières	154 723		13 459	3 296	44 663	120 224
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	541 073		16 755	3 296	44 663	509 869

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté

(Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 05 05 77
Mail : jm.c@borda.com
N° SIREN : 423 476 514

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	49 294	586	16 195	33 685
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 294	586	16 195	33 685
Terrains	4 861	138	4 999	
Constructions sur sol propre	5 007	441	5 449	
sur sol d'autrui	475 261	11 180	468 785	17 655
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	548 751	102 028	428 448	222 331
Autres Instal., agencement, aménagement divers	178	10 047	178	10 047
Matériel de transport	40 283	10 221		50 503
Matériel de bureau, mobilier	119 821	14 476	97 797	36 500
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 194 161	148 530	1 005 656	337 035

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 28 65 77
 Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	906	137	582	461
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES	906	137	582	461
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	54 204		29 204	25 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 204		29 204	25 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	67 669	90 803	67 669	90 803
	Sur comptes clients	16 042	15 588	16 042	15 588
	Autres	9 444		9 444	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 155	106 391	93 155	106 391
TOTAL GENERAL		148 265	106 528	122 941	131 852

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

106 391

122 359

137

582

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 23700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 63 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	67 669	90 803	67 669	90 803
Sur comptes clients	16 042	15 588	16 042	15 588
Autres	9 444		9 444	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 155	106 391	93 155	106 391

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 58 65 77

Mall : jm.cedrene@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	3 003		3 003	4 403
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 775 350	90 803	1 684 547	1 206 355

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 06 56 08 66 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Créances

Etat exprimé en euros

	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 060		12 060
Autres immobilisations financières	108 163	12 866	95 298
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	17 346	17 346	
Autres créances clients	105 153	105 153	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 754	2 754	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	150 059	150 059	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	4 226	4 226	
Groupe et associés	122 674	122 674	
Débiteurs divers	329 190	329 190	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	9 878	9 878	
TOTAL DES CREANCES	861 504	754 146	107 358

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 65 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Dettes

Etat exprimé en euros

	31/01/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 335 598	211 297	849 205	275 096
Emprunts et dettes financières divers	55 915	21 150	34 765	
Groupe et associés	1 043 977	1 043 977		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 370 929	1 370 929		
Personnel et comptes rattachés	156 815	156 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 916	171 916		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	14 863	14 863		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 086	20 086		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 899	88 899		
Autres dettes	17 264	17 264		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	4 276 262	3 117 196	883 970	275 096

Les dettes "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 03 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	303
Emprunts et dettes financières divers	448
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 577
Dettes fiscales et sociales	306 514
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	387 841

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	66 000
Autres créances	122 546
	188 546

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	9 878	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	9 878	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 80 05 77

Mail : jm.cedren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	3 866,00	55,0000	212 630,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 866,00	55,0000	212 630,00

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	212 630				212 630
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	21 263				21 263
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	777 373	165 311			942 684
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	215 311	(215 311)		237 629	237 629
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	906			(446)	461
TOTAL	1 227 483	(50 000)		237 184	1 414 667

Date de l'assemblée générale 15/07/2015

Dividendes attribués 50 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 50 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 177 483

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 177 483

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 187 184

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 00 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt compétitivité et emploi
- d'un crédit d'impôt apprentissage
- d'une réduction d'impôt au titre du mécénat.

La société tête de groupe est la SAS SAGEK - SIREN 479005852

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 06 56 90 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		407 195	85 618	321 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(126 428)	(42 481)	(83 947)
RESULTAT COMPTABLE		280 766	43 137	237 629

(1) après retraitements fiscaux.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 35 65 77
 Mail : jm.cadron@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	461
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		461

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Tascom	5 790
	Participation des salaires	29 101
	Autres	
	BORD'AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC Tél. : 05 56 00 65 77 Mail : jm.csdroen@bordaudit.fr N° SIREN : 425 476 514	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		34 891

Sont communiquées les bases fiscales conduisant à un allègement ou un accroissement de la dette future d'impôt.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/01/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

7

Professions intermédiaires

4

Employés

38

Ouvriers

TOTAL

49

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 95 65 77
Mail : jm.cadron@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 914

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

37 000

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

120 016

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

1 039 157

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

16

Charges financières

Charges financières

818

Autres éléments

Charges d'exploitation - Charges locatives
Produits d'exploitation - Loyers

380 599

5 000

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 99 05 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	29 101 €
L'intéressement des salariés pour	33 225 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 70 324 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotation ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1.00%
Taux d'actualisation	1.50%
Taux de rotation du personnel	1% par an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40%
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 53700 MERIGNAC
Tél. : 02 53 20 65 77
Mail : j.m.cadren@bordaudit.fr
N° GRIMEN : 423 476 514

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 88 65 77
Mail : jm.cadrene@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
REGUL. DE COMPTES		3 902
VNC / PDTS CESSIION IMMOBILITAIRES - CEDEES	69 450	1 000
DOT / REPRISES S/AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	137	582

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 23 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

SAS SAGEK

66 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 46130 BIARS SUR CERE

SIREN 479 005 852

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	12978 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 65 65 77

Mall : j.m.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

GRIMEN
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 212 630,00 euros
Siège social : SAINT LAURENT LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS
333 188 399 RCS CAHORS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 08 JUILLET 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 237 629 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	237 629,00 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	137 629,00 euros
---------------------------	------------------

Dividendes

A titre de dividende	100 000,00 euros
----------------------	------------------

Total	237 629,00 euros	237 629,00 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 25,86 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 8 juillet 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, institué par l'article 117 Quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 63,5 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2015	50 000,00	0,00	0,00
31 janvier 2014	0,00	0,00	0,00
31 janvier 2013	0,00	0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix est .

Pour copie certifiée conforme

Le Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Henry', is written over a horizontal line.